PROGRAMME

COLLOQUE

Organisé par la CLEF

VENDREDI 26 JANVIER 2018

La lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles : où en est le droit français dans l'application de la Convention d'Istanbul ?

288 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris





PROGRAMME

8h30 > 13h

8h30: ACCUEIL

9h: Ouverture du colloque

• Françoise MORVAN, présidente de la CLEF

9h15: Introduction

• Christine REVAULT D'ALLONNES BONNEFOY, députée européenne socialiste d'Île de France

<u>9h30-10h30</u>: 1^{ère} Table ronde : Mettre fin au continuum des violences contre les femmes et <u>les filles</u>

Animée par **François ARNAUD**, administrateur au bureau d'Information du Parlement Européen en France

• Gwendoline LEFEBVRE, déléguée nationale au LEF

Présentation de la campagne du LEF

• Françoise BRIE, directrice exécutive de la Fédération solidarité femmes et membre française du GREVIO

Présentation de la Convention d'Istanbul et de son mécanisme de suivi, le GREVIO

Débats et échanges avec les participant·es

10h30-11h30 : 2ème Table ronde : Audition de la France par le GREVIO en mars Animée par **Françoise MORVAN**, *présidente de la CLEF*

• Alexis RINCKENBACH, chef au bureau des affaires européennes et internationales à la direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

Préparation du rapport officiel de la France

• Marie-Gabrielle CAMPANA, Secrétaire générale de la CLEF et membre de l'Observatoire européen des violences contre les femmes

État des lieux de la législation française par rapport aux violences à l'encontre des femmes. Quels changements sont attendus par les féministes ?

• Catherine BONNET, membre de l'Observatoire européen des violences contre les femmes

Obligation de signaler les violences et agressions sexuelles par les médecins français.

Débats et échanges avec la salle sur le contenu du rapport alternatif

Conclusion, par **Marlène SCHIAPPA**, Secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes (sous réserve)